

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Bois-Francs tenue le **mardi 12 mai 2026** à 19 h 30, au centre administratif dudit Centre de services scolaire, situé au 40, boulevard des Bois-Francs Nord, Victoriaville, G6P 6S5 et à laquelle sont présents :

Administrateurs membres du personnel

Madame Audrey Allard
Madame Mélissa Barthell
Madame Isabelle Cantin
Madame Mélanie Garneau

Administrateurs membres parents

Monsieur Jonathan Guillemette
Monsieur Carl Mongrain
Madame Marie-Ève Provencher

Administrateurs membres de la communauté

Madame Marie-Claude Chouinard
Monsieur Mario Doucet
Monsieur Jean-Philippe Hamel
Monsieur Nicolas Poliquin
Monsieur Enrick Poirier

Absences :

Madame Janie Bédard
Monsieur Sébastien Rheault

Sont également présents :

Monsieur Frédéric Gagnon	Directeur général
M ^e Julie Garneau	Secrétaire générale et directrice des affaires corporatives
Madame Julie Durand	Membre du personnel-cadre (sans droit de vote)

Sont invitées :

Madame Marylène Plante	Directrice générale adjointe
Madame Sandra Houle	Directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

Constatant qu'il y a quorum, le président, monsieur Jonathan Guillemette, déclare ouverte la séance ordinaire du conseil d'administration à 19 h 30.

CA1-624-2605

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Audrey Allard propose ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout suivant :

- Calendrier en formation professionnelle 2026-2027 pour les élèves de Drummondville en santé et en électromécanique - adoption

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUE monsieur le président soit autorisé à inverser l'ordre des sujets selon son bon jugement.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur André Bédard, directeur des centres de formation générale des adultes et madame Sonia Laliberté, présidente du Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs, ont fait parvenir, au préalable, le sujet de leur commentaire adressé au conseil d'administration comme le prévoit la procédure.

Sujet du commentaire : Semaine de formation générale des adultes. Un recueil de texte, intitulé *Ma plus belle histoire*, est remis à chaque membre du conseil. Il y a lecture d'un texte par une élève.

CA1-625-2605

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 21 AVRIL 2026

ATTENDU QUE la secrétaire générale a fait parvenir à tous les membres dans les délais requis par la *Loi sur l'instruction publique*, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Enrick Poirier :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il soit dispensé à la secrétaire générale de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE :

Madame Isabelle Cantin propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance le dépôt des lettres suivantes :

CA1-626-2605

LETTRE DU MAIRE DE PLESSISVILLE DATÉE DU 7 AVRIL 2026 CONCERNANT L'APPELLATION D'UNE SURFACE DE DEK HOCKEY

Cette lettre demande au CA d'analyser la demande d'appellation de la 3^e surface de Dek hockey située dans le parc sportif de Plessisville.

LETTRE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DATÉE DU 16 AVRIL 2026 CONCERNANT L'ESTIMATION DES ETC

Cette lettre concerne l'estimation de la consommation attendue des équivalents temps complets (ETC) pour le CSSBF dans le cadre de l'année 2026-2027.

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

**LETTRE DE LA SOUS-MINISTRE DE L'ÉDUCATION DATÉE DU 22 AVRIL
2026 CONCERNANT FRANCISATION QUÉBEC**

Cette lettre concerne les allocations budgétaires de l'année financière 2026-2027 pour les services gouvernementaux d'apprentissage du français dans les organismes scolaires.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :

Le directeur général, monsieur Frédéric Gagnon, aborde les sujets suivants :

- Annonce d'un projet de mutualisation avec le cégep de Victoriaville concernant la gestion des infrastructures.
- Les nominations pour le nouveau Service de la performance organisationnelle et de l'amélioration continue ainsi que de la nouvelle direction des Services éducatifs ont été annoncées.

La directrice générale adjointe, madame Marylène Plante, aborde le sujet suivant :

- La Semaine québécoise de la garde scolaire se tient du 11 au 15 mai. Tout au long de la semaine, plusieurs activités sont organisées dans les différents services de garde.

SUJETS DE DÉCISIONS :

CA1-627-2605

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2026-2027 – adoption

ATTENDU QU'en vertu de l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Bois-Francs doit par règlement fixer ses règles de fonctionnement ;

ATTENDU QUE le même article prévoit la tenue d'au moins quatre séances ordinaires du conseil d'administration par année scolaire ;

ATTENDU QUE le règlement en question prévoit que le conseil d'administration doit établir annuellement un calendrier de ses séances ordinaires afin de planifier ses travaux et assurer la tenue de ses séances de façon prévisible et ordonnée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Mario Doucet d'adopter le calendrier des rencontres ordinaires du conseil d'administration pour l'année scolaire 2026-2027 soumis lors de la présente séance.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-628-2605

CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2026-2027 POUR LES ÉLÈVES DE DRUMMONDVILLE EN SANTÉ ET EN ÉLECTROMÉCANIQUE– adoption

ATTENDU QUE conformément à l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Bois-Francs doit établir le calendrier scolaire des écoles en tenant compte du régime pédagogique applicable;

ATTENDU QUE le calendrier scolaire 2026-2027 de la formation professionnelle a été élaboré conformément aux exigences ministérielles et aux besoins pédagogiques propres à ces programmes;

ATTENDU QU'une nouvelle version du calendrier doit être adoptée, malgré la résolution numéro CA1-617-2604 en ce sens datée du 21 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Cantin :

QUE soit adopté le calendrier scolaire 2026-2027 applicable aux programmes de formation professionnelle en santé et en électromécanique offerts à Drummondville, selon le projet joint aux présentes.

QUE la résolution numéro CA1-617-2604 soit abrogée.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-629-2605

APPELLATION D'UNE SURFACE DE DEK HOCKEY – adoption

ATTENDU QUE la Ville de Plessisville procédera prochainement à l'aménagement d'une troisième surface de Dek Hockey;

ATTENDU QUE cette surface sera située sur le terrain du Centre de services scolaire des Bois-Francs, soit plus précisément à la Polyvalente La Samare;

ATTENDU QUE la Ville de Plessisville, par lettre datée du 7 avril 2026, a exprimé son appui officiel à la désignation de cette nouvelle surface sous l'appellation « Surface Michel Tourigny »;

ATTENDU QUE cette appellation a été proposée par le comité de toponymie de la Ville de Plessisville;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration, dans le cadre de leurs pouvoirs, ont considéré les critères adoptés en conseil le 6 juin 2024 à l'égard de l'attribution du nom d'une personne physique à un local, un terrain ou une autre partie d'un immeuble;

EN CONSÉQUENCE, madame Marie-Ève Provencher propose ce qui suit :

QUE le conseil d'administration désigne la nouvelle surface de Dek Hockey à Plessisville sur le terrain de la Polyvalente La Samare sous le nom de « Surface Michel Tourigny ».

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-630-2605

**DÉPÔT DE PROJET DE CONSTRUCTION AU MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION ET ENTENTE AVEC LA VILLE DE PLESSISVILLE
CONCERNANT UN COMPLEXE MULTISPORT À LA POLYVALENTE LA
SAMARE – adoption**

Première résolution : dépôt de projet

ATTENDU QU'afin de bonifier ses plateaux de services sportifs et répondre aux besoins grandissants de ses programmes et de ses élèves, le Centre de services scolaire des Bois-Francs désire soumettre au ministère de l'Éducation du Québec un projet de construction d'un complexe multisport à la Polyvalente La Samare de Plessisville dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

ATTENDU QUE la ville de Plessisville accepte de s'engager à payer une part des coûts admissibles du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Provencher :

QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francs présente au ministère de l'Éducation du Québec un projet de construction d'un complexe multisport à la Polyvalente La Samare de Plessisville dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

QUE soit confirmé l'engagement du Centre de services scolaire des Bois-Francs à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE le directeur général et le directeur du Service des ressources matérielles soient autorisés et mandatés, pour et au nom du Centre de services scolaire des Bois-Francs, à signer et à présenter la demande pour ce projet au ministère de l'Éducation du Québec et qu'ils soient également autorisés et mandatés à signer tous les documents relatifs audit projet ainsi que la convention d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

CA1-631-2605

**DÉPÔT DE PROJET DE CONSTRUCTION AU MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION ET ENTENTE AVEC LA VILLE DE PLESSISVILLE
CONCERNANT UN COMPLEXE MULTISPORT À LA POLYVALENTE LA
SAMARE – adoption**

Deuxième résolution : entente avec la ville de Plessisville

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francs présentera au ministère de l'Éducation du Québec une demande relative à un projet de construction d'un complexe multisport à la Polyvalente La Samare de Plessisville dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

ATTENDU QUE la ville de Plessisville s'engagera à payer une part des coûts admissibles dudit projet;

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ATTENDU QU'en contrepartie, la ville de Plessisville désire permettre à la population d'utiliser le nouveau complexe multisport;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Poliquin :

QUE le Centre de services scolaire de Bois-Francs s'engage à signer avec la ville de Plessisville une entente de service destinée à faciliter l'accessibilité des installations du complexe multisport pour la collectivité, le tout selon des termes et conditions à être négociés et acceptés par les parties;

QUE le directeur général et le directeur du Service des ressources matérielles soient mandatés, pour et au nom du Centre de services scolaire des Bois-Francs, à signer l'entente de service à intervenir avec la ville de Plessisville ainsi que tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

CA1-632-2605

**DÉPÔT DU PROJET AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET ENTENTE
AVEC LA VILLE DE VICTORIAVILLE CONCERNANT UN NOUVEAU
CENTRE AQUATIQUE À VICTORIAVILLE – adoption**

Première résolution : dépôt de projet

ATTENDU QU'afin de bonifier ses plateaux de services sportifs et répondre aux besoins grandissants de ses programmes et de ses élèves, le Centre de services scolaire des Bois-Francs désire soumettre au ministère de l'Éducation du Québec un projet d'agrandissement de la piscine Édouard-Dubord pour l'ajout d'un bassin aquatique sur le terrain de l'école secondaire Le boisé de Victoriaville dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) ;

ATTENDU QUE la ville de Victoriaville accepte de s'engager à payer une part des coûts admissibles du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Audrey Allard :

QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francs présente au ministère de l'Éducation du Québec un projet d'agrandissement de la piscine Édouard-Dubord pour l'ajout d'un bassin aquatique sur le terrain de l'école secondaire Le boisé de Victoriaville dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

QUE soit confirmé l'engagement du Centre de services scolaire des Bois-Francs à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE le directeur général et le directeur du Service des ressources matérielles soient autorisés et mandatés, pour et au nom du Centre de services scolaire des Bois-Francs, à signer et à présenter la demande pour ce projet au ministère de l'Éducation du Québec et qu'ils soient également autorisés et mandatés à signer tous les documents relatifs audit projet ainsi que la convention d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

CA1-633-2605

**DÉPÔT DU PROJET AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET ENTENTE
AVEC LA VILLE DE VICTORIAVILLE CONCERNANT UN NOUVEAU
CENTRE AQUATIQUE À VICTORIAVILLE – adoption**

Deuxième résolution : entente avec la ville de Victoriaville

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francs présentera au ministère de l'Éducation du Québec une demande relative à un projet d'agrandissement de la piscine Édouard-Dubord pour l'ajout d'un bassin aquatique sur le terrain de l'école secondaire Le boisé de Victoriaville dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

ATTENDU QUE la ville de Victoriaville s'engagera à payer une part des coûts admissibles dudit projet;

ATTENDU QU'en contrepartie, la ville de Victoriaville désire permettre à la population d'utiliser les installations du nouveau bassin aquatique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Cantin :

QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francs s'engage à signer avec la ville de Victoriaville une entente de service destinée à faciliter l'accessibilité des installations de la piscine Édouard-Dubord pour la collectivité, le tout selon des termes et conditions à être négociés et acceptés par les parties;

QUE le directeur général et le directeur du Service des ressources matérielles soient mandatés, pour et au nom du Centre de services scolaire des Bois-Francs, à signer l'entente de service à intervenir avec la ville de Victoriaville ainsi que tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

SUJET DE CONSULTATION :

CA1-634-2605

**POLITIQUE ENCADRANT L'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES
AINSI QUE DE LA GESTION CONTRACTUELLE- dépôt de projet**

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'actuelle *Politique d'achat de biens et de services*;

ATTENDU QU'un projet de politique modifié à cet égard a été rédigé;

ATTENDU QUE diverses consultations doivent avoir lieu relativement à ce document;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Enrick Poirier :

QUE soit consigné au procès-verbal de la présente séance le dépôt pour consultation d'un projet apportant des modifications à l'égard de la *Politique d'achat de biens et de services*.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CA1-635-2605

**NON-RENGAGEMENT POUR CAUSE D'INCAPACITÉ, PERSONNEL
ENSEIGNANT – adoption**

À 20 h 03, monsieur Jean-Philippe Hamel propose le huis clos le temps des délibérations.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

Le président invite alors les personnes suivantes à demeurer dans la salle :

- les représentants du Centre de services scolaire des Bois-Francs ;*
- la directrice du Service des ressources humaines, madame Mélanie Garneau;*
- le syndicat et/ou la personne concernée.*

Le président demande à la directrice du Service des ressources humaines de présenter la situation.

Par la suite, le président demande à la représentante du syndicat et/ou à la personne concernée de faire leurs représentations.

Par la suite, il demande à la directrice du Service des ressources humaines, la personne concernée et au syndicat de se retirer de la séance pour la durée des délibérations.

Les membres siégeant à titre de membres du personnel des autres catégories du personnel que celle des enseignants peuvent demeurer au huis clos et participer aux délibérations.

Délibérations à huis clos;

À 20 h 51, le huis clos est levé après les délibérations sur une proposition de monsieur Enrick Poirier.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

La résolution est adoptée en séance publique et la personne salariée ainsi que le syndicat doivent avoir la possibilité d'assister au vote. Les autres membres du personnel ne peuvent pas voter.

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer un non-rengagement pour cause d'incapacité, selon les encadrements en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Philippe Hamel ce qui suit :

1. QUE la personne (*dont le nom apparaît dans l'annexe confidentielle jointe à la présente résolution*) ne soit pas rengagée par le Centre de services scolaire des Bois-Francs pour cause d'incapacité pour l'année scolaire 2026-2027, en conformité avec la clause 5-3.18 de la convention collective applicable;

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

2. QUE le membre du personnel enseignant concerné par la présente résolution soit avisé de la décision du Centre de services scolaire des Bois-Francs de ne pas renouveler son engagement pour cause d'incapacité pour l'année scolaire 2026-2027;
3. QUE la direction du Service des ressources humaines soit mandatée pour transmettre tous les avis requis à cette fin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Mesdames Audrey Allard, Mélissa Barthell, Isabelle Cantin et Sandra Houle se sont abstenues de voter.

SUJET D'INFORMATION :

Aucun sujet

DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 16 juin 2026.

CA1-636-2605

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Marie-Claude Chouinard propose la levée de la présente séance du conseil d'administration à 20 h 55.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Jonathan Guillemette, président

Julie Garneau, secrétaire générale